

21122023_051

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 10

• votants 12

(dont 3 procurations)

• Excusés 4

• Absent

Séance du 21 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 14 décembre 2023

Date d'affichage : 14 décembre 2023

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Christian BONNET ; Serge BARBASTE ; Christophe BRENAC ; Jean-Claude BARRAILLE ; Thierry CALS ;
Mmes : Christiane MADAULE ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES

Excusés : Mmes Nathalie FAUGERAS (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) ; Jocelyne GALINIER ; Mrs René ALIÈS (procuration à M Thierry CALS) ; Vincent COUSINIÉ (procuration à M Francis MATHIEU)

Mme Martine CROS été élue secrétaire de séance

**Convention Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet
Instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à
l'utilisation du sol
Avenant n°10**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil présents de la convention mise en place entre la communauté d'Agglomération Castres/Mazamet et la commune pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

L'avenant n°9 de la convention, présente une modification à l'article 12 – durée ;
« La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2024. Elle est reconduite de façon expresse, par avenant, chaque année pour une période d'un an. »

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, (dont 2 voix par procuration)

- Accepte la modification apportée sur la convention.
- Autorise M le Maire à signer la convention.

Martine CROS
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire




Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures